

Présents : Luc GAUTIER (TANlib), François LERAT (TANlib), Michel LEMAISTRE (TANlib), Eric LE ROUX (TANlib), Didier MONNET (RDS-Région), Francis TURPEAU (RDS-Région), Francis SEGUIN (CAN transports), Sébastien FORTHIN (CAN Transports), Thierry TARDIVEL (CD 79 – Direction de l'éducation), Fabrice DARTAYET (Ville de Niort -METN), Floriane BOURREAU (Ville de Niort-PRC), Marc MONNERIE (Ville de Niort-PRC).

1. Rappel du contexte

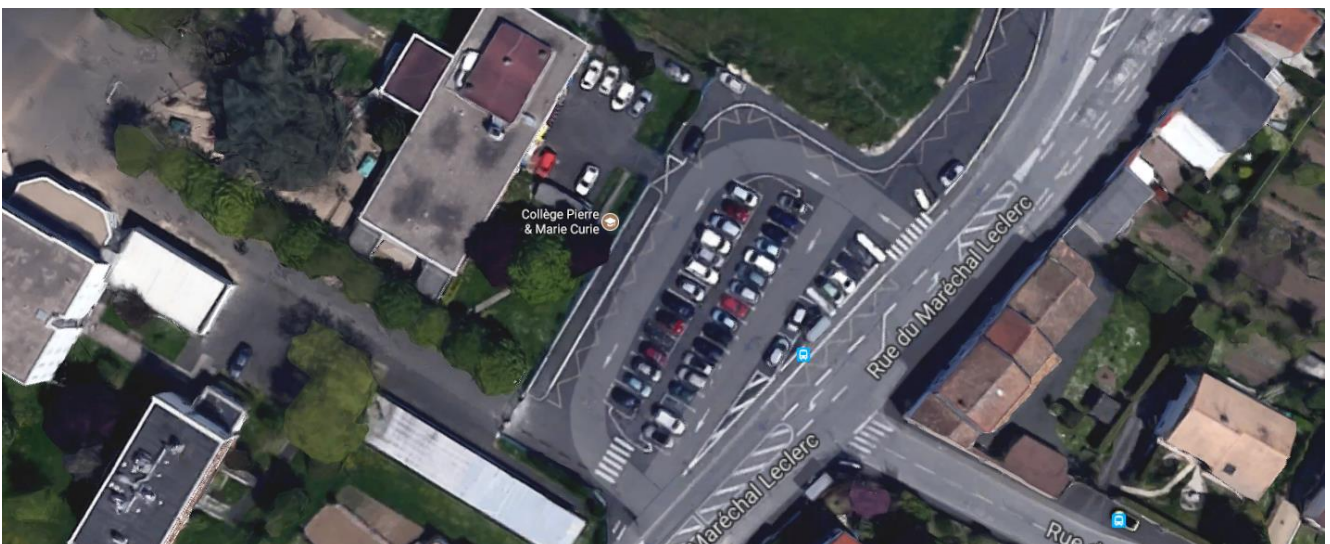
M.MONNERIE indique que le parking situé devant le collège Curie, rue du Maréchal Leclerc, fait partie des 4 pôles d'échanges bus/cars du Niortais. Trois pôles ne posent pas de difficultés : Acclameur, Avenue La Rochelle (dit des « abattoirs »), Parvis lycée de la Venise Verte (qui vient de faire l'objet de travaux d'ajustements aux vacances de la Toussaint). Le quatrième est celui du parking du collège Curie.

Sur ce dernier, les parents d'élèves, la principale et les opérateurs qui œuvrent sur site mettent en avant des problématiques de sécurité importantes. Les usages sont multiples sur ce parking : personnel du collège, parents d'élèves, riverains, taxis... mais aussi co-voiturage pour le travail, dépôt voitures pour prendre le bus gratuit vers le centre-ville, pôle d'échanges, bus scolaires et piétons. Un premier travail conséquent a été mené en 2011 avec 110 000€ d'engagés par le trio Ville/CAN/Département. Cependant, aujourd'hui, les parents d'élèves demandent d'aller plus loin pour réellement sécuriser ce secteur. C'est la raison pour laquelle ils ont notamment saisi M. Le Maire par courrier fin 2016 et interpellé M.SIX, Adjoint au Maire, en mars 2017 lors d'un diagnostic en marchant mené sur le quartier prioritaire Pontreau/Colline St André.

Une visite terrain a été menée avec les deux représentantes de l'APE du collège, membres du conseil citoyen, la principale et F.DARTAYET (METN – Ville) le jeudi 21/09. Les principales difficultés identifiées étaient :

- Les incivilités (mise en insécurité),
- La gestion du stationnement permanent,
- L'absence de parvis sécurisé pour les collégiens.

Une seconde visite est organisée ce jour avec les différents opérateurs (Tanlib, CAN, Ville, Région, CD éducation) pour étudier les options techniques ouvertes et entendre le retour des chauffeurs.



L'horaire de la visite sur site (15h45 à 17h) a été choisi en raison de la présence de plusieurs bus/cars sur le pôle d'échanges (4 à 5) en même temps que la sortie du collège à 16h30. Un nombre plus important de bus/cars peut être en place sur le pôle d'échanges mais à des horaires tôt ou tard (13 à 15 bus avant 7h40 du lundi au vendredi, 8 à 10 bus après 18h du lundi au vendredi, 8 à 10 bus après 13h le mercredi). Le créneau retenu correspond donc au moment clé où le flux de bus et voitures croise celui des collégiens qui quittent l'établissement.

2. Échanges sur site

Les agents présents, dont les chauffeurs, confirment les éléments de contexte.

Pour eux, les principales difficultés sont les suivantes :

- Les piétons qui cheminent en grande insécurité, notamment sur la traversée rue Maréchal Leclerc (photos),
- Le tourne à gauche que doit pratiquer la quasi-totalité des chauffeurs en sortie du parking pour rejoindre la rue du Maréchal Leclerc puis la route de Parthenay,
- Le stationnement minuté des parents qui se fait « où ils peuvent » en raison du parking saturé en pleine journée. La bande bus en partie Nord du parking est quotidiennement utilisée par des voitures positionnées en arrêt minute. Il est ainsi précisé que des chauffeurs préfèrent se garer sur voie rue du Maréchal Leclerc et ne rentrent plus sur le parking. Le jour de la visite, les 5 bus du pôle d'échanges se sont fait un chemin avec une vingtaine de voitures de parents (ce qui reste faible au regard des 620 élèves accueillis au sein du collège).



Les représentants de TANlib alertent sur la situation actuelle qui est, selon eux, extrêmement accidentogène au quotidien. Ils demandent expressément qu'une solution soit trouvée pour améliorer la situation. Il est également rappelé que le parking Curie multiplie les conditions défavorables :

- Usages multiples en termes de stationnement voitures (cf point 1 « rappel du contexte »),
- Présence de transports collectifs pour le pôle d'échanges (deux réseaux : Tanlib et Région),
- Présence de transports collectifs pour les sorties d'établissement.

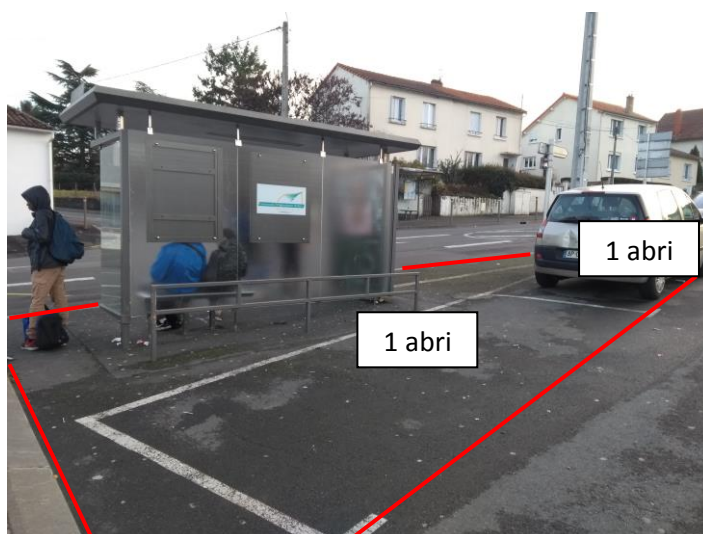
Le parking sur site est d'environ 40 places. Le parking intérieur pour le personnel est de seulement une dizaine de places. Le personnel du collège, entre les enseignants, les surveillants et les agents d'entretien/restauration, est de 80 personnes. Peu d'espaces mitoyens du parking permettent du stationnement : rue des Sablières occupée par les riverains et les salariés de l'antenne du CD 79, rue du Maréchal Leclerc sans stationnement sur cette section. Il y a donc une difficulté importante sur la capacité des abords du collège à absorber le stationnement permanent.

La parcelle privée (CI n°163) située en partie Nord semble être la solution optimale pour absorber le stationnement permanent, omniprésent et en constante progression. Il est rappelé que cette parcelle est grevée de deux emplacements réservés au PLU :

- ER 2.15 au profit de la CAN pour la réalisation d'un parking relais,
- ER 5.10 au profit du département pour une extension éventuelle du collège.



En outre, l'absence de parvis sécurisé devant l'établissement ne permet pas de sécuriser les collégiens. La création d'un parvis juste devant l'entrée est impossible pour des raisons d'accès secours/Vigipirate/pompiers et parce que la Principale ne souhaite pas avoir d'afflux d'élèves à l'entrée immédiate du collège (notamment pour des raisons de tabagisme). La carence en mobilier urbain dédié aux groupes de collégiens qui attendent leurs bus rend, de plus, l'espace peu pratique.



Le rôle pédagogique du collège est rappelé. Les collégiens peuvent être sensibilisés sur les risques encourus, sur les zones d'attente sécurisées des bus... L'exemple du collège Gérard Philippe est donné. Le représentant de la DE du CD 79 fera le relais auprès de la Principale.

3. Suites données

À court terme :

- Demande d'installation d'une corbeille à proximité de l'abri bus côté parking,
- Demande de reprise des marquages zébras jaunes pour les bus (requête des chauffeurs).

À moyen terme :

- Sécurisation du sas avec passage piéton rue du Maréchal Leclerc (plateau ?) pour :
 - Faciliter la traversée des élèves,
 - Sécuriser le tourne à gauche des bus depuis le parking,
 - Réduire la vitesse des véhicules dans la descente depuis le secteur du Pontreau.
- Élargissement des deux quais bus rue du Maréchal Leclerc :
 - Celui côté rue des Sablières serait allongé jusqu'au passage piéton pour permettre un arrêt complet sécurisé du bus sur voie (de la tête d'abri jusqu'au sas du passage piéton),
 - Celui côté parking serait revu et allongé afin de permettre la pose de deux abris côte à côte (stationnement sauvage actuellement). Création d'un parvis piéton sécurisé sur la zone créée citée ci-dessus au niveau des deux abris bus. Stationnement empêché physiquement avec pose de barrières + suppression de deux cases de stationnement. Une couleur claire pourrait être marquée au sol pour faciliter l'identification de l'usage piétonnier de cette zone.
- Enquête de stationnement menée pour affiner la connaissance des usages réellement pratiqués sur le parking. Cf étude stationnement/circulation qui a été réalisée par la DDUH sur le quartier prioritaire Pontreau/Colline St André dans le cadre du Contrat de Ville avec relevés des plaques des voitures garées sur plusieurs horaires de la journée. Les données collectées permettraient d'identifier et de quantifier les usages pratiqués (résidentiel, professionnel collège, professionnel autres, covoiturage...).
- Retours usages constatés par la Principale du collège sur le stationnement des agents de l'établissement. Retour à collecter par la direction de l'éducation du CD 79.

À plus long terme :

- Réflexion à engager d'une acquisition foncière sur la parcelle présente en partie Nord, notamment la section réservée au PLU ER 2.15. Le stationnement permanent du secteur n'est aujourd'hui pas absorbé et les nouvelles pratiques de co-voiturage et/ou d'intermodalité renforcent ce phénomène. Cette parcelle est l'une des rares possibilités ouvertes pour cette entrée de ville.
- Si le stationnement permanent est sorti du parking situé devant le collège, en partie haute, un travail pourrait être mené sur l'avant de l'établissement pour redéfinir l'usage. Ainsi, un espace dédié au stationnement minute parents pourrait être matérialisé tout en renforçant la place et la sécurité des voies bus. Enfin, le tourne à gauche pour reprendre la rue du Maréchal Leclerc et la route de Parthenay, une des problématiques prioritaires des chauffeurs de bus actuellement, pourrait être amélioré avec l'installation d'un système de carrefours à feux en sortie (avec priorité donnée aux sorties bus).

Une réunion va être organisée avec les élus pour présenter ces éléments de contexte et partager avec eux sur la situation. Le rendez-vous est programmé le : **lundi 19 février 2018 – 14h à 15h30 – Hôtel de Ville (salle 17).**

Élus conviés : J.MORISSET et A.LECOINTE (CAN), M.THEBAULT, D.SIX, AL.HOLTZ et RM.NIETO (Ville).
